

L'efficacité orthographique des « peu-lettrés » : une analyse des graphies des Poilus du Corpus 14

Christian Surcouf

Lorsqu'un lecteur expérimenté parcourt la correspondance des Poilus¹ du Corpus 14² (voir la présentation du projet dans Steuckardt 2015a), il est immédiatement interpellé par les « fautes d'orthographe » qui jalonnent ces écrits, semblant dès lors justifier le qualificatif de « peu-lettrés » (Steuckardt 2015b : 10, note 2) employé par historiens et linguistes pour évoquer ces scribes. Ainsi, en dépit d'une « écriture manuscrite [...] soignée et régulière » (Pellat 2015 : 70), parmi les 33 mots informatiques³ de l'extrait suivant, 13 ne sont pas conformes à l'orthographe normée (fig.1).

Pourtant, à l'évidence, le message est immédiatement compréhensible. D'ailleurs, en soi, un écart orthographique n'est perceptible qu'à partir du moment où la forme erronée permet l'identification de la cible normée. Ainsi, la séquence « aicla dobus » se lit sans ambiguïté

1. L'auteur a souhaité suivre la réforme de l'orthographe de 1990 (sauf dans les citations) et conserver la capitale initiale à « Poilus ».
2. Disponible sur <<https://www.univ-montp3.fr/corpus14/>>.
3. Bien qu'imparfait, le mot « informatique » (défini comme « tout segment de la chaîne graphique compris entre deux espaces ») présente l'intérêt de fournir des statistiques immédiatement disponibles à partir de la transcription numérique du corpus. Il est clair qu'outre les disparités engendrées par des décomptes différents pour des structures identiques (*je t'écoute* comporte deux mots, *je te regarde* trois), les segmentations non normées de nos scribes brouillent encore davantage ces résultats. Cependant, une compensation est mécaniquement à l'œuvre entre excès (*na rive rapas*) et insuffisance (*aprèsent*).

un peu plus aprésent qe nous avon laudeur de la poudre.
 Dans le nez rien nous araité sauf de recevoir une balle ou
 un aicla dobus; mai il faut espére que ça na rive rapas

Fig. 1 – Extrait d’une lettre de Laurent Pouchet (LP1914.10.01) : (1) « aprèsent que nous avon laudeur de la poudre dans le nez rien nous araité sauf de recevoir une balle ou un aicla dobus ; mai il faut espére que ça na rive rapas ».

/EkladOby/⁴, conformément à la cible normée « éclat d’obus ». Un tel principe permet la lecture intégrale de l’extrait. C’est sur cet aspect de la correspondance des Poilus du Corpus 14 que nous voudrions nous attarder en convoquant la notion de « taux de lisibilité », qui, en l’occurrence en (1) s’élèverait à 100 % (voir *infra* « Les taux de lisibilité et leur calcul »). Transparaît ici la grande efficacité avec laquelle ces Poilus « peu lettrés » parviennent à contourner les difficultés de l’orthographe et à atteindre leur objectif, c’est-à-dire « donne[r] des nouvelles, transmett[re] des informations à leurs proches » (Gomila 2015 : 158) et « maintenir des liens avec la parenté et avec le village » (Branca-Rosoff 2015 : 50).

Dans cet article, en nous concentrant sur l’ensemble des graphies des cinq premières lettres des sept Poilus de la version 1 du Corpus 14, nous nous proposons de quantifier l’efficacité de cette stratégie à l’aide du calcul des taux de lisibilité stricte, et lâche. Mais présentons tout d’abord les sept Poilus de notre corpus, et le contexte socioculturel et scolaire de l’époque.

Les scripteurs

Si, comme l’écrit Jean-Michel Géa (2015 : 53), « les lettres des soldats d’origine paysanne apportent [...] des éléments de connaissance sur les progrès de l’alphabétisation et sur les usages populaires de l’écrit », ici, c’est exclusivement la dimension orthographique qui retiendra notre attention. À cet effet, en nous fondant sur la transcription diplomatique de la correspondance fournie par le Corpus 14⁵, nous avons annoté

4. Les variantes /e/-/ɛ/ ou /o/-/ɔ/ pouvant se voir neutralisées, nous les notons à l’aide des archiphonèmes /E/ et /O/.
5. L’ensemble de la correspondance des sept Poilus de la version 1 est disponible en version numérisée et transcrite à l’adresse suivante : <<https://www.ortolang.fr/market/corpora/corpus14/1>>.

manuellement toutes les graphies non normées des cinq premières lettres ou cartes des sept Poilus de la version 1. Issus du milieu rural de trois départements français, dont l'Hérault se démarque par sa pratique de l'occitan dans la vie quotidienne⁶ (Baconnier *et al.* 1985 : 20), tous ces soldats ont en commun des origines sociales modestes. Le plus jeune n'a que 21 ans au début de la guerre, le plus âgé 35.

		NAISSANCE				
NOM		LIEU	ANNÉE	ÂGE	PROFESSION	LETTRES DU ... AU ...
Pierre Fabre	(PF)	Hérault	1889	25	Cultivateur, meunier	15/08 – 21/09/1914
Alfred Foray	(AlfF)	Ain	1884	30	Charron	03/08 – 17/08/1914
Auguste Foray	(AugF)	Ain	1890	24	Charron	11/08/1914 – 02/01/1915
Émile Foray	(EF)	Ain	?	?	?	18/01 – 07/11/1914
Laurent Pouchet	(LP)	Hérault	1884	30	Vigneron	09/09 – 09/10/1914
André Tétart	(AT)	Marne	1893	21	?	02/08 – 20/08/1914
Ernest Viste	(EV)	Hérault	1879	35	Cultivateur, meunier	09/09 – 15/11/1914

Tableau 1 – Informations sur les scripteurs et leurs lettres⁷

Nos sept Poilus n'ont fréquenté l'école primaire de la fin du XIX^e siècle que jusque « vers 11-12 ans pour aller travailler à la vigne ou dans les champs » (Pellat 2015 : 67), et aucun n'a passé son certificat d'études primaires⁸ (Steuckardt 2015b : 9). En somme, alors qu'une dizaine d'années séparaient le plus jeune soldat de sa scolarité, le plus âgé en était éloigné de plus de vingt ans, période durant laquelle, dans le monde rural

6. Cependant « une chose est sûre : entre 1880 et 1914, l'enseignement du français évolue suffisamment pour permettre à tous les méridionaux de rédiger dans la langue nationale » (Chervel 1987 : 98).
7. Voir Steuckardt (2015a : 195 et suivantes).
8. En 1897, c'est-à-dire à peu près au moment où ont été scolarisés nos Poilus, au niveau national, seulement 7,62 % des garçons de 10-14 ans se présentaient au certificat d'études (Cabanel 2002 : 69).

d'alors, la pratique de l'écrit devait être rare, même si cette génération était en grande partie alphabétisée comme en témoignent les pourcentages suivants établis à partir de l'*Annuaire statistique* de 1914 du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale :

(en %)	France	Ain	Hérault	Marne
Conscrits alphabétisés :	95,82	98,18	97,84	97,31
Sachant lire et écrire	31,22	32,47	30,37	27,74
Ayant une instruction primaire plus développée	59,45	61,82	57,84	66,26
Ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire	2,79	2,43	5,75	1,16
Bacheliers [...]	2,36	1,46	3,88	2,16

Tableau 2 – « Instruction des conscrits – Année 1913 » (1914: 15-16)

Toutefois, cette démocratisation de l'alphabétisation était encore relativement récente comme l'atteste la proportion importante d'hommes (H) et de femmes (F) qui, au temps de la génération des parents des Poilus, ont signé d'une croix leur contrat de mariage :

Conjoints ayant :	France		Ain		Hérault		Marne	
	H	F	H	F	H	F	H	F
signé leur nom	240 773	207 438	2 604	2 397	3 014	2 465	3 109	2 984
signé d'une croix	59 654	92 989	322	529	548	1 097	90	215
Anal-phabètes présumés ⁹	19,9 %	31 %	11 %	18,1 %	15,4 %	30,8 %	2,8 %	6,7 %

Tableau 3 – L'absence de signature sur le contrat de mariage (1878: 32-35)

9. Si l'apposition d'une croix en guise de signature est assurément la preuve de l'analphabétisme, la signature n'est pas en soi la garantie d'une alphabétisation aboutie.

Des disparités subsistaient à l'époque de la guerre, mais « en règle générale, les femmes étaient moins alphabétisées que les hommes, et les paysans moins que les travailleurs des villes¹⁰ » (Hanna 2014). Dès lors, dans un milieu analphabète, « l'enfant ne trouv[ait] auprès de ses parents ni l'aide, ni l'incitation à apprendre qu'il trouv[ait] normalement dans un milieu familial correctement alphabétisé » (Chervel & Manesse 1989 : 117). En d'autres termes, le contexte socioculturel et familial pouvait se révéler plus ou moins stimulant :

« L'instruction apparaît aux paysans comme un luxe inutile. "Pourquoi mon fils apprendrait-il à lire ? J'ai bien vécu sans cela !" ; c'est le grand argument de la force d'inertie, qu'on retrouve tout au long du XIX^e siècle » (Prost 1968 : 99).

Probablement pour ces raisons, Pépin (1893 : 40) relève dans l'Hérault que « l'assiduité des enfants à l'école a de tout temps laissé à désirer » et « la Loi du 28 Mars 1882, qui a rendu l'enseignement primaire obligatoire, n'a pas fait disparaître tout le mal. Cette loi est, du reste, loin d'être appliquée dans l'Hérault. »

Quoi qu'il en soit, « l'alphabétisation ne garantissait pas à elle seule que les correspondants se sentent tous à l'aise et compétents en matière de communication épistolaire » (Hanna 2014). Baconnier *et al.* (1985 : 68) relèvent effectivement la nouveauté de cet impératif de « communiquer tous les jours de manière antinaturelle, c'est-à-dire sous forme manuscrite et non plus orale ». Ainsi, quelques mois après sa première lettre, LP (1915.03.20) confesse son espoir « qu'un jours viendra, ou lon pourra finir toute ces comédi décriture cela sera une joie un bonheur pour nous », aspirant à « terminer toute les écriture lointaine, comme ça on pourra se causer de vive voix » (1915.04.14).

En dépit de ces réticences, dans les circonstances de la guerre, comme l'échange de plus de dix milliards de lettres le rappelle (Baconnier *et al.* 1985 : 29), seule l'écriture permettait aux Poilus de conserver « le lien, vital, avec la famille laissée au pays » (Steuckardt 2015b : 9) et, par l'acte même d'écrire, de prouver qu'ils étaient encore en vie (Gomila 2015 : 160-162), tout en « conjur[ant] l'absence et l'angoisse de la mort » (Wionet 2015 : 181).

10. Toutes les traductions sont nôtres. Nous renvoyons aux références citées pour l'original.

Contraints à une pratique qui leur était peu familière (Mercier 2015 : 19 ; Roynette *et al.* 2014 : 107), ces « Poilus ordinaires » se sont (de nouveau) retrouvés confrontés à la redoutable complexité de l'orthographe française. Ainsi, sur les 5 099 mots que comporte l'ensemble de la correspondance de notre corpus, 945 s'écartent de l'orthographe normée¹¹, soit près d'un mot sur cinq (18,5 %). Des disparités importantes existent cependant entre les scripteurs. AT diverge de la norme une fois sur dix, contre plus d'une fois sur quatre pour EF :

	Nombre de mots	Orthographe		
		normée	non-normée	%
(PF)	1058	909	149	14,1
(AlfF)	311	249	62	19,9
(AugF)	506	435	71	14
(EF)	484	345	139	28,7
(LP)	1 107	816	291	26,3
(AT)	1 023	906	117	11,4
(EV)	610	494	116	19
Total	5 099	4 154	945	18,5

Tableau 4 – Les pourcentages de graphies non normées de notre corpus

Évoquons maintenant les circonstances singulières de rédaction de cette correspondance.

Les conditions de rédaction

Si, en accord avec Pellat (2017 : 238), on peut à priori concevoir que « les lettres des Poilus et de leurs épouses nous permettent de mesurer ce qui reste de l'enseignement reçu après une brève scolarité quand on est devenu adulte », il ne faut cependant pas oublier les conditions extrêmes de leur rédaction. En effet, alors que même en temps ordinaire « la production écrite reste pour tous une activité coûteuse en attention et en mémoire » (Fayol 2013 : 11), Lyons (2013 : 73) rappelle avec raison que l'étude de la correspondance des Poilus doit tenir compte du « quotidien de la mort violente et des bouleversements psychologiques provo-

11. Les noms propres n'ont pas été comptabilisés.

qués par une exposition prolongée au danger ». Par ailleurs, d'un point de vue purement matériel, les Poilus « écrivent [...] dans les conditions les moins propices à la calligraphie » (Mercier 2015 : 39), comme le rapportent ces extraits :

« je suis obligé a vous écrire couché et sur mon sac comme bureau : ce n'est guère commode mais c'est la guerre, il faut pas l'oublier » (cf. Baconnier *et al.* 1985 : 19).

« Je trouve enfin le temps de vous écrire une vraie lettre, [...]. Je la ponds dans la position classique, ds la tranchée, assis sur des sacs de terre avec pr table une plaque de blindage » (cf. dans Kiviniemi 2013 : 38).

Cet inconfort n'est rien comparé à la menace permanente de la mort : « ce trou que vous voyez à la carte a été fait par un éclat d'obus qui m'a traversé le sac et passé à côté de ma tête » (Baconnier *et al.* 1985 : 42).

La dureté du quotidien ne pouvait qu'éprouver les Poilus à tous les niveaux :

(2) « toute la nuit il y a passer de la cavalerie il y a vait pas moyen de dormir » (AT1914.08.02)¹².

Lyons (2013 : 73) mentionne à juste titre les nouvelles formes de combat résultant des toutes dernières avancées technologiques et l'effroi qu'elles pouvaient générer chez les soldats. En définitive, il est probable que la tension quotidienne à la fois psychique, affective, et physique qui s'exerçait continuellement sur nos sept Poilus ait en partie contribué à rendre encore plus difficile l'exercice d'écriture. On peut par ailleurs supposer qu'un système orthographique plus simple aurait réduit les risques d'erreurs, même dans cette situation extrême.

12. De même : « tu le vois, ton mari devient complètement maboul, cette vie que je mène depuis vingt mois finit par vous exaspérer le système nerveux [...], tout le temps terré, attendant la marmite [= obus] qu'on entend siffler » (cf. Lyons 2013 : 73).

Aperçu du fonctionnement de l'orthographe française

Les spécialistes s'accordent en effet à reconnaître que « l'orthographe du français pose d'énormes problèmes à ceux qui l'apprennent comme à ceux qui s'en servent. Comparée à d'autres, et notamment à celles d'Europe occidentale, elle s'avère en effet particulièrement complexe » (Fayol & Jaffré 2014: 6). Pour une écriture alphabétique, « l'idéal [...] serait qu'à chaque son (phonème) corresponde une lettre (graphème) distincte et que, réciproquement, chaque lettre ne possède qu'une valeur phonique » (Gak 1976: 24). Cependant l'auteur s'empresse d'ajouter « qu'en français l'inobservation de ce principe est presque la règle ». Un rapport biunivoque entre phonèmes et lettres imposerait, par exemple, que /k/ se transcrive *toujours* <c>, et réciproquement, que <c> se lise *toujours* /k/, or les exceptions sont innombrables. Ainsi, parmi tant d'autres, des mots comme *coq* ou *caprice* interdisent d'emblée toute biunivocité. Néanmoins, à l'instar de tout système d'écriture alphabétique, « les fondations de notre écriture sont bel et bien phonétiques [...] : 80 à 85 % des signes d'un texte quelconque sont chargés en français de transcrire les sons » (Catach *et al.* 2010 [1995]: 27). Ces auteurs proposent d'expliquer le fonctionnement de l'orthographe en relation avec le phonème, le morphème et le lexème, soit schématiquement :

(I) phonème	(II) morphème	(III) lexème
principe phonographique	principe morphographique	principe distinctif ¹³
/fu/ : <f>+<ou> = <fou>	/fu/+pluriel <s> = <fous>	/so/ : <sot>, <seau>, <saut>

Tableau 5 – Les trois grands principes structurant l'orthographe¹⁴

L'oral étant premier, c'est nécessairement le principe (I) le plus transparent, puisque les phonèmes peuvent être transcrits en graphèmes, le graphème pouvant « être défini comme la plus petite unité (lettre ou groupe de lettres) de la chaîne écrite ayant une référence phonique et/ou

13. Également appelé « logographique », principe selon lequel les « logogrammes » « constituent des "figures de mots" dans lesquelles la graphie ne fait qu'un avec le mot, qui s'inscrit globalement, avec son image, dans la mémoire visuelle du locuteur » (Riegel *et al.* 2009: 127).
14. À ces trois grands « principes » s'ajoute l'influence de lettres étymologiques (Riegel *et al.* 2009: 127-128).

sémique dans la langue parlée » (*ibid.* : 26). Cette « transparence » s'amoindrit considérablement en (II) en raison de la présence d'un nombre important de morphogrammes – indiquant des marques grammaticales comme le genre, le nombre, la personne, etc. ou de filiation lexicale (*grand, grande*) (Riegel *et al.* 2009 : 124-127) – sans aucune équivalence à l'oral :

(3) « je vous *ait* envoyer plusieurs *lettre* » (AT1914.08.18)¹⁵.

Enfin, en (4), si la graphie correspondant à l'homophone ciblé n'a pas été mémorisée, l'adoption du principe phonographique risque de conduire au mauvais choix :

(4) « je *conte* bien partire *dissi* » (EF1914.11.07).

En somme, l'orthographe du français recèle de nombreux écueils, même dans sa partie la plus transparente en (I). En effet, si l'on considère un système phonologique maximal de 36 phonèmes et les 133 phonogrammes du niveau 3 que recensent Catach *et al.* (2010 [1995] : 35) pour les transcrire, alors le passage des 36 unités de l'oral aux 133 de l'écrit engendre déjà en soi une complexification de 269 %, à laquelle s'ajoute l'influence des autres « principes ». Ainsi, sur la base d'un corpus de 3 724 mots courants du français, Véronis (1988 : 322) calcule que « près d'un mot sur deux contient une particularité orthographique qui ne peut être prévue à partir de sa sonorité ». Si une telle complexité semble expliquer les 18,5 % de graphies non normées chez nos Poilus, comment évaluer l'efficacité en lecture de l'orthographe adoptée ?

Les taux de lisibilité et leur calcul

Les écarts par rapport à la norme relèvent soit de l'orthographe seule (5), soit de la segmentation seule (6), soit de la conjonction des deux (7) :

(5) « Je te dirai que nous *somme* dans un *tres jolie* pays » (AF1914.08.07).

(6) « *jai* reçu des lettres le 14 » (EV1914.11.15).

15. Les écarts par rapport à la norme sont surlignés en gras.

(7) « je vous direz *qua lendroi* ou nous somme il fait tres froid dans la nui »
(LP1914.10.01).

De tels écarts peuvent autoriser ou non la lecture ciblée. Ainsi (7) se lit sans difficulté [ʒəvudiʁEkalādʁwaunusɔmilfEtʁEʁwadālanʁi], en conformité parfaite avec la lecture, homophone, de la phrase normée « je vous dirai qu'à l'endroit où nous sommes il fait très froid dans la nuit ». En revanche, tel ne serait pas le cas de (8) :

(8) « Le *vagemestre* passe » (PF1914.09.17).

Ici, le principe phonographique dicterait la lecture fautive [lɔvəʒmɛstʁɛpas] au lieu de [lɔvəgmɛstʁɛpas]. Rappelons qu'il n'est pas ici question de la transmission de l'information. Il s'agit en effet pour nous de fournir une estimation quantitative scrupuleuse de l'efficacité de l'orthographe usitée en fonction de son taux de lisibilité. Comment le calculer ?

Prenons l'exemple de (9), qui comporte quatorze mots informatiques :

(9) « je lui *est écri* au premier jour que vous *mavez en voyer la dresse* »
(LP1914.09.28).

Qu'elles soient correctement segmentées ou non, orthographiquement normées ou non, toutes les graphies autorisent la lecture ciblée¹⁶, soit 14/14, équivalant à un taux de lisibilité de 100 %. En revanche, en (10), où le scripteur évoque la « petite lettre » reçue par « la petite Elisou », seuls 24 des 25 mots aboutissent à la lecture ciblée, la graphie *possible* se lisant [pOzibl] au lieu de [pOsibl] :

(10) « *jatend* que de *tens* en *temp* elle me fera voir son *savoir faire* et *quelle* fera le *possible* pour me la faire de son *mieu* » (EV1914.10.20).

Dans ce cas, le taux de lisibilité est donc de 24/25, soit 96 %. Un tel calcul se fonde sur l'application scrupuleuse du principe phonographique en décodage, imposant par exemple la différenciation entre *case*

16. Les taux de lisibilité sont tous calculés sur la base du mot informatique (voir note 3), en fonction de sa capacité ou non à atteindre la lecture ciblée.

et casse en fonction du nombre de <s>. À côté de ce calcul du taux de *lisibilité stricte*, un taux alternatif, *lâche*, est également envisageable avec des exigences moindres. En effet, si le taux de lisibilité stricte se calcule en tenant compte de tous les écarts graphiques n'aboutissant pas à la lecture ciblée, incluant donc toute erreur d'accent sur le *e* comme dans *chere sœur, deusième, même*, etc., le taux de lisibilité lâche exclut ces écarts ; l'absence d'accent étant largement pratiquée sur les majuscules. Toutefois, les accents grammaticalement discriminants opposant par exemple *blessé* à *blesse* restent comptabilisés comme erronés. Les tableaux suivants synthétisent les taux de lisibilité stricte et lâche de chacun des sept Poilus (N représente le nombre total de mots du scripteur, distribués en graphies normées et non-normées, sur fond noir) (fig. 2).

Comme le montrent ces résultats, quel que soit le pourcentage de graphies non normées (de 11,4 % pour AT à 28,7 % pour EF), l'orthographe des Poilus est d'une très grande efficacité, avec un taux de lisibilité stricte atteignant une moyenne de 97,2 %, et s'élevant à 98,6 % dans sa version lâche, justifiant le fait que ces lettres se révèlent « parfaitement déchiffrables » (Pellat 2015 : 70). Relevons que les scripteurs les plus jeunes¹⁷ sont ceux dont l'orthographe est la plus proche de la norme :

	Scripteur	Âge	Graphies non-normées (%)
6	AT	21	11,4
3	AugF	24	14
1	PF	25	14,1
7	EV	35	19
2	Alff	30	19,9
5	LP	30	26,3

Tableau 6 – Âge et pourcentage de graphies non-normées

Bien qu'il soit audacieux de tirer des conclusions à partir d'un corpus aussi restreint, on peut malgré tout avancer trois hypothèses : 1) la durée séparant les jeunes soldats de leur scolarisation est plus courte et le souvenir de leur pratique scolaire de l'orthographe nécessairement plus récent, 2) l'école a fait des progrès en matière d'enseignement, et 3)

17. L'âge d'EF est inconnu.

1	PF N=1058 25 ans Hérault	GRAPHIE NORMÉE ?		
		OUI	NON (14,1 %)	
			149	
			stricte	lâche
Lecture	oui	909	119	134
atteinte ?	<i>non</i>		30	15
		Taux :	97,2 %	98,6 %
2	Aiff N=311 30 ans Ain	GRAPHIE NORMÉE ?		
		OUI	NON (19,9 %)	
			62	
			stricte	lâche
Lecture	oui	249	58	60
atteinte ?	<i>non</i>		4	2
		Taux :	98,7 %	99,4 %
3	AugF N=506 24 ans Ain	GRAPHIE NORMÉE ?		
		OUI	NON (14 %)	
			71	
			stricte	lâche
Lecture	oui	435	64	68
atteinte ?	<i>non</i>		7	3
		Taux :	98,6 %	99,4 %
4	EF N=484 ? Ain	GRAPHIE NORMÉE ?		
		OUI	NON (28,7 %)	
			139	
			stricte	lâche
Lecture	oui	345	126	132
atteinte ?	<i>non</i>		13	7
		Taux :	97,3 %	98,6 %
5	LP N=1107 30 ans Hérault	GRAPHIE NORMÉE ?		
		OUI	NON (26,3 %)	
			291	
			stricte	lâche
Lecture	oui	816	258	276
atteinte ?	<i>non</i>		33	15
		Taux :	97 %	98,6 %
6	AT N=1023 21 ans Marne	GRAPHIE NORMÉE ?		
		OUI	NON (11,4 %)	
			117	
			stricte	lâche
Lecture	oui	906	105	110
atteinte ?	<i>non</i>		12	7
		Taux :	98,8 %	99,3 %
7	EV N=610 35 ans Hérault	GRAPHIE NORMÉE ?		
		OUI	NON (19 %)	
			116	
			stricte	lâche
Lecture	oui	494	70	93
atteinte ?	<i>non</i>		46	23
		Taux :	92,5 %	96,2 %
Tout	N=5099	GRAPHIE NORMÉE ?		
		OUI	NON (18,5 %)	
			945	
			stricte	lâche
Lecture	oui	4154	800	873
atteinte ?	<i>non</i>		145	72
		Taux :	97,2 %	98,6 %

Fig. 2 – Les taux de lisibilité stricte et lâche des sept Poilus de notre corpus.

l'alphabétisation et son importance sociale ont progressé durant cette période¹⁸. Remarquons par ailleurs qu'AT, qui présente le pourcentage de graphies non normées le plus bas (11,4 %) et le taux de lisibilité stricte le plus élevé (98,8 %) est né dans la Marne, c'est-à-dire, au sein de notre corpus, le département où l'alphabétisation était à priori déjà la plus avancée en 1878 (voir tableau 3). Quant au taux de lisibilité stricte, le plus bas, 92,5 %, est celui d'EV, peut-être en raison du manque de pratique depuis la fin de sa scolarité – il a 35 ans – et des interférences du substrat occitan¹⁹ dans l'application du principe phonographique. L'accroissement de 3,7 % du taux de lisibilité lâche par rapport à sa version stricte révèle sa tendance à l'omission des accents (quel que soit leur rôle), comme en (11) :

18. On pourrait probablement ajouter l'expansion de la pratique du français pour les locuteurs occitanophones de l'Hérault.

19. Géa mentionne d'ailleurs que « sur l'ensemble des correspondances, seules deux très courtes phrases en occitan apparaissent chez Ernest [EV] et Marie » (2015 : 54).

(11) « je *repon* aussi *a* vos deux lettres que j'ai reçu et qui me font grand plaisir en me disant que vous *etes* tous en parfaite *santee* sur tout toi *chere* sœur dans *letat* ou tu te trouve » (EV1914.10.20).

Plus récemment, dans leur analyse d'un corpus de scripteurs ordinaires de la fin du xx^e siècle, Pach *et al.* (1994: 131) rappellent « les flottements dans les réalisations de [e] et [ɛ] à l'oral, ainsi que la complexité des règles d'accentuation graphique » qui mèneraient en somme à « la simplification d'un système de notation devenu trop difficile à gérer ». Si les accents et l'usage occasionnel de la cédille (26 erreurs au sein de notre corpus) soulèvent quelques problèmes, c'est l'application du principe morphographique qui s'avère le plus délicat en raison de l'absence fréquente de toute correspondance orale. Quelles seraient les parties les plus touchées ?

Les zones de difficulté(s)

Comme nous l'avons déjà évoqué à propos des exemples (5), (6), et (7), les écarts par rapport à la norme peuvent non seulement enchevêtrer des problèmes de segmentation et d'orthographe, mais également soulever des difficultés d'identification de la nature de l'erreur (un aperçu de cette complexité est donné dans les annexes de Lucci & Millet (1994: 247-248). Si (12) présente un taux de lisibilité stricte de 100 %, à elle seule la graphie *saji* enchevêtre un problème 1) de segmentation (l'omission de l'apostrophe), 2) de substitution de <g> par <j>, et enfin 3) d'omission de la désinence <t>, relevant clairement du principe morphographique.

(12) « Il *saji* que vous soyer en bonne santé » (LP1914.09.09).

Par ailleurs, en dehors des problèmes de décomptes, pour un mot informatique donné, l'attribution d'une catégorie grammaticale unique s'avère problématique en cas de sur- ou de sous-segmentation, respectivement (13) et (14) :

(13) « *a laur* on pourra le soir parler un peu du temp passer » (LP1914.10.09).

(14) « elle *mon* fait grand plaisir » (PF1914.09.07).

En (14), « mon » doit alors être décompté deux fois²⁰, la première dans *pronom* (« m' »), la seconde dans *verbe* (« ont »), tandis que « a laur » ne l'est qu'une fois en tant qu'adverbe. Le tableau 7 présente par ordre décroissant les catégories grammaticales faisant l'objet de graphies non-normées :

	N	%
Verbes	344	34,6
Noms	165	16,6
Prépositions	131	13,3
Pronoms	112	11,3
Adverbes	109	11
Adjectifs	93	9,4
Conjonctions	27	2,7
Déterminants	10	1
	991	

Tableau 7 – Répartition des graphies non-normées selon la catégorie grammaticale

Le verbe est sans surprise la catégorie grammaticale la plus touchée (voir plus loin). Les noms sont principalement affectés dans leur orthographe même (93 cas), dont une partie importante en raison de l'accent, absent ou superflu (38 cas) :

(15) « au *plaisire* de te revoire » (EF1914.10.15a).

(16) « les *abitans* son tres chics » (ALF1914.08.07).

(17) « les lettres son au *depot* » (LP1914.09.09).

(18) « jai bonne *espérance* » (EF1914.10.15a).

La morphographie pose problème dans 35 cas :

20. Ceci explique pourquoi on obtient un total de 991 dans le tableau par rapport aux 945 « graphies non normées » dénombrées pour le calcul des taux de lisibilité.

(19) « je commensse a marcher avec deux *béquille* » (EF1914.10.15a).

(20) « jespère venir vous voir dans quelque *jour* » (PF1914.09.21).

Signalons que la présence importante des prépositions parmi les erreurs concerne majoritairement l'omission de l'accent sur *à* (soit 94 cas sur les 132), le reste provenant essentiellement de problèmes de sous-segmentation (23 cas) :

(21) « elle recomande bien *a* Elisou *detre* bien sage » (EV1914.10.20).

(22) « il est arrive hier *aussoir* d'autres blessés » (PF1914.09.05).

La sur-segmentation est quant à elle plus rare (4 cas) :

(23) « car *de puis* 2 mois, ce la commence dètre un peut long » (LP1914.10.09).

Les pronoms sont quant à eux essentiellement touchés par des problèmes de sous-segmentation des clitiques (79 cas, dont <jai> 14 fois) :

(24) « *Jai* bien reçu tes deux cartes » (EF1914.10.15a).

(25) « ton Dédé qui *taime* et qui *tembrasse* » (AT1914.08.18).

L'orthographe est occasionnellement touchée (24 cas) :

(26) « ton beau Frère qui pense a *tois* » (EF1914.10.15b).

(27) « je ne croit pas que *sa* va durer » (AT1914).

Mais venons-en maintenant à la catégorie grammaticale la plus affectée : le verbe. Les 344 graphies non normées du verbe peuvent être regroupées selon la partie touchée²¹ :

21. Pour éviter de complexifier la présentation, nous faisons abstraction ici des problèmes, occasionnels, de segmentation.

I: seulement la rime (168 cas):

(28) « les lettres *son* au depo » (LP1914.09.09).

(29) « je ne *sai* pas sils *viendron* » (EV1914.09.09).

(30) « vou me *ferai* savoir le résulta de la recolte » (LP1914.09.09).

II: seulement ailleurs que la rime (140 cas):

(31) « si se nétait ma blessure je *jouirrais* d'une parfaite santé » (PF1914.09.21).

(32) « nous *fesons* tous les jours des marche pour nous *abituier* » (AF1914.08.12).

III: la conjonction de I et II (36 cas):

(33) « tu *menvaira* Largent » (LP1914.09.28).

(34) « j'*emplois* bien mon temps » (PF1914.09.05).

En définitive, sans surprise, c'est au niveau de la rime que le verbe est le plus souvent affecté (204 cas, comprenant I et III). Quels types de problème rencontre-t-on ?

L'ajout de morphogrammes en dépit de l'invariabilité de la forme orale est à l'origine de difficultés récurrentes. Pour nos Poilus, une option consiste à suivre le principe phonographique sans l'inclusion d'aucune désinence graphique :

(35) « Je *vien* en deux mots vous faire savoir letat de ma santée » (EV1914.10.20).

(36) « les Vendanges *doive* avoir commençai » (LP1914.09.09).

(37) « Il y a aussi un grand nombre de prisonniers non *blessé* » (PF1914.09.21).

(38) « vous mavez en voyer la dresse mais elle ne doit pas la voir *reçu* » (LP1914.09.28).

L'ajout de la désinence donne parfois lieu à des permutations :

(39) « *écrit* moi si tu *peut* » (AugF1914.09.17).

(40) « elle ne *veux* pas aller trouver le medecin » (EV1914.10.20).

(41) « Je *fait* reponse avautre lettre » (LP1914.09.28b).

Les rimes en /E/ qui « se prononcent généralement de la même façon, tout au moins dans la plupart des régions de la France continentale » (Sprenger-Charolles 2008 : 220), sont la source de nombreuses confusions. Aussi n'est-il pas surprenant d'observer des erreurs à cet égard :

(42) « l'anné qui va *commencé* » (AugF1915.01.01).

(43) « Je vous *direz* que je suis *nommer* soldat de première classe » (LP1914.10.01).

(44) « j'espere que vous n'y *penser* plus » (AT1914.08.02).

(45) « on est tous *eparpillais* » (AlfF1914.08.08).

(46) « vous avez *était* riche » (LP1914.09.28).

Signalons pour conclure ce rapide examen que l'orthographe de nos Poilus, fluctuante, semble en partie échapper à un fonctionnement systématique. Et c'est probablement cette plasticité qui leur a permis, malgré l'extrême précarité des conditions de rédaction, d'atteindre avec une efficacité remarquable (mise en évidence par les taux de lisibilité) leur objectif premier : véhiculer des informations *par écrit* pour donner de leurs nouvelles.

En définitive, notre étude ne révèle pas les problèmes *de nos scripteurs*, comme les dénominations de « peu-lettré » (Steuckardt 2015b : 10, note 2) ou « scripteurs maladroits » (Branca-Rosoff 2015 : 41) le laisseraient entendre, mais davantage les problèmes *de l'orthographe française*. En effet, en tant que *lettrés*, n'oublions pas que « l'alphabétisation est [...] l'histoire de la pénétration d'un modèle culturel élitiste dans la société. [...], au point que, très tôt dans notre histoire, l'instruction a été tenue pour synonyme de supériorité sociale » (Furet & Ozouf 1977 : 176).

Aussi, en 1673, dans les *Resolutions de l'Academie Française touchant l'orthographe*, Mezeray ressent-il comme tout à fait légitime d'écrire : « La Compagnie declare qu'elle desire suiure l'ancienne orthographe qui

distingue les gents de lettres dauec les ignorants et les simples femmes.» Probablement indignés par cette formulation peu courtoise à l'égard de la gent féminine, ses relecteurs proposèrent une alternative à leurs yeux moins préjudiciable : « Que si on veut cette distinction, il faut : qui distingue les gens de lettres dauec les autres. Cela est plus simple et n'offense personne » (Marty-Laveaux 1967 [1867] : IX & X). « *Peu lettrés* » ?

Bibliographie

- BACONNIER Gérard, MINET André & SOLER Louis, 1985. *La Plume au fusil. Les poilus du Midi à travers leur correspondance*, Toulouse, Privat.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, 2015. « Rituels épistolaires ou flux verbal : deux formes d'appropriation de l'écriture », in Steuckardt A. (dir.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Éditions Inclinasion, p. 41-52.
- CABANEL Patrick, 2002. *La République du certificat d'études. Histoire et anthropologie d'un examen (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, coll. « Histoire de l'éducation ».
- CATACH Nina et al., 2010 [1995]. *L'orthographe française. Traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corrigés*, Paris, Nathan.
- CHERVEL André, 1987. « Gérard Baconnier, André Minet & Louis Soler, *La Plume au fusil. Les poilus du Midi à travers leur correspondance*, Toulouse, Privat, 1985 [compte rendu] », *Histoire de l'éducation*, 33, p. 97-99. En ligne : <https://www.persee.fr/doc/hedu_0221-6280_1987_num_33_1_1465>
- CHERVEL André & MANESSE Danièle, 1989. *La dictée. Les Français et l'orthographe, 1873-1987*, Paris, INRP / Calmann-Lévy.
- FAYOL Michel, 2013. *L'acquisition de l'écrit*, Paris, Presses universitaires de France.
- FAYOL Michel & JAFFRÉ Jean-Pierre, 2014. *L'orthographe*, Paris, Presses universitaires de France.
- FURET François & OZOUF Jacques, 1977. *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- GAK Vladimir G., 1976. *L'orthographe du français. Essai de description théorique et pratique*, Paris, Société d'études linguistiques et anthro-

- pologiques de France.
- GÉA Jean-Michel, 2015. « Le dialecte dans l'écriture de la guerre : la part absente ? », in Steuckardt A. (dir.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Éditions Inclinaison, p. 53-65.
- GOMILA Corinne, 2015. « Paroles de Poilus : une caresse sous la mitraille », in Steuckardt A. (dir.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Éditions Inclinaison, p. 157-167.
- HANNA Martha, 2014. « War Letters: Communication between Front and Home Front », in Ute D. et al. (dir.), *1914-1918-Online. International Encyclopedia of the First World War*, Berlin, Freie Universität Berlin, doi: 10.15463/ie1418.10362.
- KIVINIEMI Anne-Laure, 2013. « L'écriture des poilus à l'aune des normes scolaires, une étude stylistique », *Cahiers de l'AFLS*, 18(1), p. 4-45.
- LUCCI Vincent & MILLET Agnès (dir.), 1994. *L'orthographe de tous les jours. Enquête sur les pratiques orthographiques des Français*, Paris, Honoré Champion, coll. « Politique linguistique ».
- LYONS Martyn, 2013. *The Writing Culture of Ordinary People in Europe, c. 1860-1920*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MARTY-LAVEAUX Charles (dir.), 1967 [1867]. *Cahiers de remarques sur l'orthographe française pour être examinés par chacun de Messieurs de l'Académie*, Genève, Slatkine.
- MERCIER Simon, 2015. « Dans la grande Histoire », in Steuckardt A. (dir.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Éditions Inclinaison, p. 19-39.
- PACH Corinne et al., 1994. « Le quotidien de l'orthographe ou l'orthographe ordinaire », in Lucci V. & Millet A. (dir.), *L'orthographe de tous les jours. Enquête sur les pratiques orthographiques des Français*, Paris, Honoré Champion, coll. « Politique linguistique », p. 45-136.
- PELLAT Jean-Christophe, 2015. « Les graphies des Poilus, loin des canons orthographiques », in Steuckardt A. (dir.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Éditions Inclinaison, p. 67-77.
- PELLAT Jean-Christophe, 2017. « Les difficultés de mise à l'écrit des peu-lettrés : les graphies des Poilus », in Kristol A. M. (dir.), *La mise à l'écrit et ses conséquences*, Tübingen, A. Francke, p. 237-245.
- PÉPIN Isidore, 1893. *Statistique commentée de l'enseignement primaire : 1822-1890*, Montpellier, Ricard frères.
- PROST Antoine, 1968. *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*,

- Paris, Armand Colin, coll. « Histoire contemporaine ».
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René, 2009. *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France.
- ROYNETTE Odile *et al.*, 2014. « Langue écrite et langue parlée pendant la Première Guerre mondiale: enjeux et perspectives », *Romanistische Jahrbuch*, 64(1), p. 106-129. En ligne: <<https://hal.science/hal-01235090/document>>.
- SPRENGER-CHAROLLES Liliane, 2008. « Correspondances graphème-phonème et phonème-graphème: une comparaison de l'anglais, du français, de l'allemand et de l'espagnol », in A. Desrochers, Martineau F. & Morin Y. C. (dir.), *Orthographe française: évolution et pratique*, Ottawa, Les Éditions David, p. 213-225.
- STEUCKARDT Agnès (dir.), 2015a. *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Éditions Inclinaison.
- STEUCKARDT Agnès, 2015b. « Introduction », in *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Éditions Inclinaison, p. 9-17.
- VÉRONIS Jean, 1988. « From Sound to Spelling in French: Simulation on a Computer », *Cahiers de psychologie cognitive*, 8(4), p. 315-334.
- WIONET Chantal, 2015. « Style de l'écrit intime », in Steuckardt A. (dir.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Éditions Inclinaison, p. 181-191.